

rurent dans la tourmente jacobine de 1798, ceux de Vienne et de Paris furent employés à assouvir l'avidité du conquérant.

Les paysans travaillent à la campagne dans une aisance relative, élevés par la rude, mais paternelle main du patriciat. La campagne ragusaine, soumise depuis le XIII^e siècle au régime de la Colonie, progressivement introduit dans les territoires annexés au XIV^e et au XV^e siècle (Stagno, Sabbioncello et Canali), présente encore au XVIII^e siècle un aspect florissant, digne d'attirer l'attention de l'homme d'Etat et de l'économiste.

Surgi à la suite du partage des terres entre l'Eglise, le patriciat et le peuple¹, le contrat de Colonie ragusain est² une société sui generis n'ayant rien de commun ni avec le vasselage germanique, ni avec la servitude de l'Ancien Régime en France. Les colons n'étaient pas des serfs, comme les étrangers l'ont cru sous l'influence des doctrines révolutionnaires³. Ils n'étaient pas attachés à la glèbe, ils ne pouvaient être employés par les propriétaires à des services

1. Par exemple le partage de la contrée de Canali, que la République acquit par voie d'achat des dynastes serbes Hranitch et Pavlovitch, date de 1427. Le partage fut fait entre les patriciens, les vendeurs bosniaques de Canali, les anciens habitants de la contrée, les étrangers agrégés à la noblesse ragusaine et le peuple. Une quote-part fut assignée « Omnipotenti Deo » c'est-à-dire à l'Eglise et à des instituts de bienfaisance. Consulter l'ouvrage italien de M. d'Iveglio. *La colonie ragusaine*, Raguse, Pretner, 1873.

2. Il existe encore sous le Gouvernement autrichien, qui a respecté, en grande partie, la législation foncière de l'ancienne République.

3. La servitude corporelle a été abolie dans l'Etat ragusain par la loi du 27 janvier 1416. La République supprima, à la fin du XIV^e siècle, les derniers vestiges de la servitude de la glèbe dans les territoires de Stagno et de Sabbonciello où elle avait été introduite par les souverains serbes de la dynastie de Nemaqua qui cédèrent ces contrées à Raguse.